

# **ACCORD D'INTERESSEMENT DANS LA BRANCHE FAMILLE**

**Commission de suivi du  
18 avril 2017**



## **RESULTATS 2016**

## **1. La masse d'intéressement : 2,5 % de la masse salariale hors charges**

Pour l'année 2016, le montant de la masse salariale, hors charges, s'élève à 1 189 millions d'€, soit une évolution de + 0,4 % par rapport à 2015. Ceci situe la masse globale d'intéressement maximale à 29,73 millions d'€ qui se répartissent en une part nationale et une part locale d'intéressement :

<b>Exercice</b>	<b>Année 2014</b>	<b>Année 2015</b>	<b>Année 2016</b>
Masse globale d'intéressement maximale dont :	29,28 millions d'€	29,61 millions d'€	29,73 millions d'€
Part nationale 40%	11,71 millions d'€	11,84 millions d'€	11,89 millions d'€
Part locale 60%	17,57 millions d'€	17,77 millions d'€	17,84 millions d'€

La masse salariale de l'intéressement prend en compte l'ensemble des frais de personnel pour la Gestion Administrative et l'Action Sociale. A cette masse financière s'est ajoutée, à compter de 2009, une cotisation de 2% prise en charge par l'employeur. Elle est portée à 4% en 2010, 6 % en 2011, 8% en 2012 et 20 % depuis 2013. L'évolution de la masse salariale demeure limitée ce qui s'explique principalement par le non remplacement partiel de certains départs en retraite. Après une légère baisse lors de l'exercice 2013, première année de la Cog 2013-2017, la masse salariale progresse plus sensiblement (+ 0,5 % entre 2013-2014, + 1,1 % entre 2014-2015 et + 0,4 % entre 2015-2016).

\*  
\* \*

## **2. Le nombre de salariés éligibles à l'intéressement**

Le nombre de salariés (équivalent temps plein) éligibles à l'intéressement de la Branche Famille (Caf, Cnaf y compris Dsi, Centres de Ressources et Uioss) s'établit, du fait du décompte des absences, à 32 213 contre 32 135 en 2015 et 32 111 en 2014. Cette augmentation prend en compte l'attribution de 422 Etp dans le cadre de la prime d'activité. En 2016, 3 055 Cdd bénéficient de l'intéressement contre 2 844 en 2015 et 2 493 en 2014.

Le montant maximal par Etp s'établit ainsi :

<b>Exercice</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Montant maximal par ETP<sup>1</sup></b>	<b>933 €</b>	<b>945 €</b>	<b>955 €</b>
Part individuelle nationale maximale	373 €	378 €	382 €
Part individuelle locale maximale	560 €	567 €	573 €

\*  
\* \*

<sup>1</sup> Il s'agit d'un montant brut avant déduction Csg et Crds.

### **3. La mesure de la performance : l'atteinte des objectifs 2016**

Les données générales pour la Branche sont les suivantes :

	Intéressement 2016	Intéressement 2015
Note Nationale	4,78	4,85
Note Caf part Locale maximale	5,00	5,00
Note Caf part Locale moyenne	4,49	4,51
Note Caf part Locale minimale	3,42	3,28

	2016	2015	Evolution 16 / 15
Prime maximum théorique	955 €	945 €	10 €
Prime maximum résultats	938 €	934 €	4 €
Prime moyenne résultats	879 €	878 €	1 €
Prime minimale résultats	757 €	739 €	18 €

\*  
\* \*

#### **3.1. La part nationale d'intéressement**

La part nationale résulte de l'atteinte de 4 catégories d'objectifs mesurés selon les 14 indicateurs suivants, sachant que le résultat obtenu pour chaque catégorie d'objectif, et pour chaque indicateur, fait l'objet d'une pondération.

La part nationale se calcule à l'aide d'une note de performance institutionnelle qui s'élève à 4,78 sur 5 en 2016 (4,85 sur 5 en 2015), soit un taux de performance de 95,5 % (97 % en 2015). La part nationale d'intéressement s'élève donc à 11,37 M€ contre 11,49 M€ en 2015 compte tenu de l'évolution de la note nationale.

#### **La part individuelle nationale est de 365 €**

Nature de la performance	Pondération	Indicateurs	Pondération indicateurs	Résultats 2016
<b>Qualité de service</b>	30 %	• Délai de traitement des pièces relatives aux minima sociaux dans un délai inférieur à 10 jours ouvrés	25 %	<b>100 %</b>
		• Réduction des écarts entre Caf sur l'antériorité du solde	25 %	<b>80 %</b>
		• Mise en place de l'accueil sur rendez-vous	25 %	<b>100 %</b>
		• Taux de progression du recours aux télé-services	25 %	<b>100 %</b>
<b>Maîtrise des risques</b>	30 %	• Atteinte de l'objectif de contrôle tiré du « datamining »	25 %	<b>100 %</b>
		• Volume financier des fraudes détectées	25 %	<b>80 %</b>
		• Taux de recouvrement réel des indus	25 %	<b>100 %</b>
		• Indicateur de qualité de la liquidation à six mois (Iql 6)	25 %	<b>80 %</b>

Nature de la performance	Pondération	Indicateurs	Pondération indicateurs	Résultats 2016
Performance économique, sociale et environnementale	30 %	• Mise en place de la prime d'activité	35 %	100 %
		• Harmonisation de la planification du passage des chaînes	35%	100 %
		• Réduction de la consommation d'énergie corrigée	30 %	100 %
Métier	10 %	• Création de places de crèche	40 %	100 %
		• Rendez-vous des droits	30 %	100 %
		• Généralisation de la Gipa	30 %	100 %

Les indicateurs de « performance économique, sociale et environnementale » et « métier » sont ceux ayant obtenus les résultats maxima (100 %). Le bloc « maîtrise des risques et lutte contre la fraude » obtient le résultat le moins élevé (90 % en moyenne).

\*

\* \*

### **3.2. La part locale d'intéressement**

Chaque Organisme reçoit un montant d'intéressement déterminé à partir de la note locale de performance. Pour chacun, la masse à distribuer est proportionnelle aux effectifs éligibles à l'intéressement.

#### **3.2.1. Les résultats globaux des Organismes de la Branche**

En 2016, le taux de performance local des Organismes varie de 68 % à 100 % (en 2015, il variait entre 66 % et 100 %). Tous les Organismes atteignent le seuil de déclenchement de la part locale fixé à 3 sur 5.

La somme affectée à la part locale d'intéressement est de 16,00 M€ contre 16,01 M€ en 2015 compte tenu de l'évolution de la note moyenne des Caf. Il convient de noter que 2 Organismes atteignent la note de performance maximale contre 5 en 2015 et 4 en 2014.

La prime d'intéressement au titre de la part locale s'établit entre 392 € (757 € avec la part nationale) et 573 € (938 € avec la part nationale). En 2015, elle variait entre 372 € (739 € avec la part nationale) et 567 € (934 € avec la part nationale).

	Caf	CdR	Cnaf
Inférieure à 50 %			
Compris entre 50 % et 60 %			
Compris entre 60 % et 70 %	1		
Compris entre 70 % et 80 %	8		
Compris entre 80 % et 90 %	38	4	1
Compris entre 90 % et 100 %	53	4	
Egale à 100 %	2		
Total	102	8	1

Le montant de la part locale par Organisme est présenté en annexe.

\*

\* \*

### **3.2.2. Les résultats des Caf**

La part locale des Caf résulte de l'atteinte de 3 catégories d'objectifs mesurés selon les 16 indicateurs suivants, sachant que le résultat obtenu pour chaque catégorie d'objectif, et pour chaque indicateur, fait l'objet d'une pondération.

En 2016, la note moyenne des Caf est de 4,49 sur 5, soit un taux de performance proche de 90 %. Les taux de performance des Caf varient de 68 % à 100 %, soit une prime variant de 392 € (757 € avec la part nationale) à 573 € (938 € avec la part nationale). Toutes les Caf atteignent le seuil de déclenchement de la part locale fixé à 3 sur 5.

En 2015, la note moyenne des Caf était de 4,51 sur 5, soit un taux de performance de 90 %. Les taux de performance des Caf variaient de 66 % à 100 %, soit une prime variant de 372 € (739 € avec la part nationale) à 567 € (934 € avec la part nationale).

#### **La part individuelle locale moyenne des Caf est de 514 €.**

Les indicateurs de la part locale sont les suivants :

Nature de la performance	Pondération	Indicateurs	Pondération	Résultat Moyen 2016
Service à l'allocataire	1/3	• Taux de pièces relatives aux prestations légales et d'action sociale traitées dans un délai inférieur ou égal à 15 jours	20 %	88 %
		• Antériorité du solde	20 %	80 %
		• Taux d'appels téléphoniques traités par les agents	20 %	86 %
		• Taux de progression du recours aux télé-services	20 %	100 %
		• Taux d'adresses mails et de téléphones portables connus	20 %	100 %
Maîtrise des risques et lutte contre la fraude	1/3	• Atteinte de l'objectif de contrôle tiré du « datamining »	15 %	97 %
		• Atteinte de l'objectif de contrôle sur place	15 %	84 %
		• Indicateur de qualité de la liquidation à six mois (Iql6)	15 %	65 %
		• Revue de processus à minima pour la processus « Gérer les prestations légales et déléguées » (Pm21)	15 %	99 %
		• Taux de recouvrement réel des indus	20 %	81 %
		• Validation des comptes locaux	20 %	87 %
Performance économique et sociale	1/3	• Qualité de la prévision budgétaire en gestion administrative	30 %	98 %
		• Qualité de la prévision budgétaire en action sociale	30 %	88 %
		• Régularisation des prestations de service enfance et temps libre	20 %	98 %
		• Participation à l'enquête salarié 2016	10 %	85 %
		• Emploi de personnes en situation de handicap	10 %	91 %

Les indicateurs de la « performance économique et sociale » sont ceux ayant obtenu les meilleurs résultats (93 % en moyenne). Le bloc « maîtrise des risques et lutte contre la fraude » obtient le résultat le moins élevé (86 % en moyenne). Ce résultat est principalement lié aux deux indicateurs « qualité de la liquidation à six mois ».

\*  
\* \*

### **3.2.3. Les résultats des Centres de Ressources (CdR)**

La part locale des CdR correspond à la note moyenne des parts locales des Organismes de leur périmètre d'intervention. Les taux de performance des CdR varient de 84 % à 93 % (83 % à 94 % en 2015), soit une prime variant de 483 € (848 € avec la part nationale) à 533 € (898 € avec la part nationale). En 2015, la part locale variait de 471 € (838 € avec la part nationale) à 533 € (900 € avec la part nationale).

\*  
\* \*

### **3.2.4 Les résultats de la Cnaf**

La part locale de la Caisse Nationale résulte de l'atteinte de 4 catégories d'objectifs mesurés selon les 6 indicateurs suivants, sachant que le résultat obtenu pour chaque catégorie d'objectif, et pour chaque indicateur, fait l'objet d'une pondération.

Le taux de performance de la Cnaf est de 86 % (89 % en 2015), soit une prime de 493 € (858 € avec la part nationale). En 2015, la prime locale était de 503 € (870 € avec la part nationale).

Nature de la performance	Pondération	Indicateurs	Pondération indicateurs	Résultats 2016
Performance économique et sociale	30 %	• Moyenne des performances des Caf	90 %	90 %
		• Emploi de personnes en situation de handicap	10 %	100 %
Pilotage des projets majeurs	30 %	• Capacité à mener à bien les projets majeurs	100 %	93 %
Maîtrise des risques	10 %	• Couverture du référentiel de maîtrise des risques informatiques (Tacite)	100 %	100 %
Qualité de service du système d'information	30 %	• Respect des engagements de correction des anomalies	50 %	80 %
		• Taux de disponibilité du caf.fr	50 %	60 %

Le bloc « qualité de service du système d'information » obtient la note la moins élevée du fait de l'indicateur disponibilité du caf.fr. Le bloc « maîtrise des risques » obtient la note maximale.

\*  
\* \*

**4. Le taux d'utilisation de la masse globale d'intéressement 2016**

Les résultats présentés ci-dessus permettent de déterminer le taux d'utilisation de la masse globale d'intéressement :

<i>En M€</i>	Intéressement 2016
Masse globale d'intéressement maximale (1)	29,73
Part nationale distribuée (2)	11,37
Part locale distribuée (3)	16,00
Masse d'intéressement distribuée (4 = 2 + 3)	27,37
Taux d'utilisation (4) / (1)	<b>92,1%</b>

**Annexe : Montants attribués pour la part locale 2016**

	<b>Caf</b>	<b>Cnaf et CdR</b>	<b>Total</b>
573	2	0	2
569	1	0	1
567	2	0	2
565	6	0	6
562	4	0	4
560	2	0	2
556	2	0	2
554	4	0	4
552	2	0	2
550	1	0	1
548	3	0	3
546	1	0	1
544	1	0	1
542	3	0	3
541	1	0	1
539	2	0	2
535	1	0	1
533	3	1	4
532	0	1	1
531	1	0	1
529	3	0	3
527	1	0	1
523	3	1	4
521	1	0	1
520	1	0	1
516	3	0	3
514	1	1	2
512	1	0	1
511	0	1	1
510	6	0	6
508	1	1	2
506	1	0	1
504	3	0	3
502	3	0	3
500	1	0	1
497	3	0	3
496	0	1	1
495	1	0	1
493	3	1	4
491	2	0	2
489	1	0	1
485	1	0	1
483	0	1	1
479	1	0	1
474	1	0	1
468	2	0	2
466	1	0	1
462	2	0	2
460	3	0	3
458	1	0	1
455	1	0	1
441	2	0	2
439	1	0	1
435	1	0	1
407	1	0	1
401	1	0	1
399	1	0	1
392	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>102</b>	<b>9</b>	<b>111</b>